

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

**Commentaire présenté au Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement par Patrice Murray,
21 octobre 2020**

21 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron

Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour,

Je m'appelle Patrice Murray. Mon commentaire sur le projet en question est bien simple. Pour plusieurs motifs environnementaux fondamentaux, le projet est de toute évidence irrecevable et inacceptable. Selon moi, une analyse fine n'est même pas requise à la lumière des considérants ci-dessous :

- Il s'agit d'un projet d'extraction, de transport et d'utilisation d'une source d'énergie fossile, ce qui est totalement à l'encontre de la direction que la planète doit prendre immédiatement;
- Le gigantisme du transport sur le Saguenay et le St-Laurent et ses impacts sur l'habitat des mammifères marins, dont le béluga, et bien, juste ce motif rend le projet totalement inacceptable;
- Le fait que la grande proportion du gaz ainsi manutentionné proviendra de la fracturation hydraulique rend aussi le projet irrecevable, ne serait-ce que pour ce seul motif. En effet, la perturbation du milieu terrestre souterrain, les risques pour la qualité de l'eau souterraine, les fuites de gaz permanentes qui demeurent après l'extraction, tous ces éléments sont maintenant bien documentés et appuyés scientifiquement.

Ces trois arguments ne sont même pas exhaustifs (il y en a d'autres) mais ils justifient à eux seuls le rejet du projet. Merci d'avoir pris connaissance de mes commentaires.

Patrice Murray